

Halte au massacre à Gaza, la France doit exiger un cessez-le-feu immédiat ! Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Toutes et tous concerné-es !

L'armée israélienne soumet la Bande de Gaza à des bombardements d'une violence inouïe, faisant des milliers de victimes, et à un blocus total qui prive la population d'eau, de nourriture, de médicaments. Les hôpitaux, lorsqu'ils fonctionnent, opèrent aujourd'hui sans anesthésie.

En Cisjordanie occupée, la population palestinienne est soumise à la violence redoublée de l'armée et des colons ainsi qu'à un bouclage du territoire.

Les crimes de guerre totalement condamnables commis par des commandos du Hamas contre des civils israéliens ne peuvent pour autant justifier qu'Israël commette de semblables crimes envers la population civile de Gaza.

La France et l'Europe doivent porter la voix de la paix et soutenir tout ce qui va dans le sens du droit international pour garantir aux peuples palestiniens comme israéliens le même droit à vivre en paix et en sécurité dans le respect des résolutions des Nations Unies.

Elle doit se joindre à l'ONU pour demander :

- **un cessez-le-feu immédiat**
- **la mise en place d'une aide humanitaire urgente à la hauteur des nécessités pour la population de Gaza**
- **la libération des otages enlevés par le Hamas et la libération des prisonniers palestiniens détenus arbitrairement par Israël**
- **la levée du blocus et une protection de toutes les populations prises en étau à Gaza**

- **à Israël de mettre fin à l'ordre donné par l'armée à la population du nord de Gaza et de la ville de Gaza d'« évacuer » vers le sud de la bande de Gaza. Cet ordre peut constituer un déplacement forcé de population civile, en violation du droit international humanitaire.**

Ces sont les principales exigences immédiates que nous formulons en direction du gouvernement de notre pays car il y a une urgence vitale.

L'urgence est de tout faire pour empêcher une catastrophe humanitaire majeure. La France doit contribuer à rechercher une solution pérenne qui permette au peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes niés depuis trop longtemps. C'est la condition fondamentale pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Les libertés d'expression et de manifestation, libertés démocratiques fondamentales, doivent être respectées.

« *TRANSFORMONS NOTRE INDIGNATION*
***EN ACTION* »**

Rassemblement

Samedi 18 novembre 2023

à DIJON 16 h Place Darcy

**suivi d'une marche pour une veillée
en hommage aux populations civiles.**

A l'appel des associations, organisations syndicales, mouvements politiques de Côte-d'Or :

Amitiés Palestine Al Rowwad , Amnesty International ,AFPS (Association France Palestine Solidarité), ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne),ATMF(Association des Travailleurs Maghébins de France), Collectif à bas la guerre, Dijon Autonomie Antiraciste, LDH(Ligue des Droits de l'Homme),MAN(Mouvement pour l'Action Non violente) , Mouvement de la Paix, MRAP(Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), UJFP(Union juive française pour la paix,)SOS Racisme , CGT (Confédération générale du travail), CNT(Confédération Nationale du Travail),) FSU(Fédération syndicale unitaire), Solidaires, UNEF(Union Nationale des Étudiants de France),Solidaires Etudiant-es, Ensemble !, LFI(La France insoumise),NPA(Nouveau parti anticapitaliste) PCF(Parti communiste français), UCL(Union Communiste Libertaire)